

n°158

Décembre  
2021

# BOIS & FORÊTS de Normandie

Bulletin trimestriel d'information des propriétaires forestiers de Normandie



4

**DOSSIER**  
L'informatique  
et les outils numériques

6

**ZOOM SUR**  
Lancement de la plateforme  
Vigilance Bois

7

**FICHE TECHNIQUE**  
Les fiches essences  
du CNPF



**CNPF**  
Centre Régional  
de la Propriété Forestière  
**NORMANDIE**

# Éditorial

## Sommaire

- 2**    **Éditorial**
- 3**    **Brèves**
- 4**    **Dossier :**  
L'informatique  
et les outils numériques
- 6**    **Zoom sur :**  
Lancement de la plateforme  
Vigilance Bois  
  
Prolongation du CBPS
- 7**    **Fiche technique :**  
Les fiches essences du CNPF

Est-il si lointain le temps où avec un petit carnet et un bon crayon "tout temps", nous gardions trace de nos visites en forêt, de nos coupes de bois, de la liste des parcelles à dégager,... Et aujourd'hui encore, quel plaisir de retrouver de vieux sommiers dont l'écriture vivante et bien alignée, avec très peu de fautes d'orthographe, identifiait automatiquement son auteur. Nos tableaux Excel et autres camemberts n'ont plus la même saveur. Comme la profession agricole engagée dans le biocontrôle et l'agriculture de précision, nous sommes en effet entrés dans l'ère du numérique où nous évoluons à marche forcée, un progrès qui fait avancer l'humanité avec son lot de difficultés, d'avantages et d'inconvénients liés à de nouvelles technologies pas toujours bien contrôlées. Mais le fait est qu'il est difficile de ne pas suivre le mouvement, car ces technologies s'imposent à nous comme les technologies antérieures se sont immiscées dans la vie de nos parents et grands-parents avant nous, pour ne pas remonter plus loin. Nous pouvons tenter de faire de la résistance mais il y a un moment où la marginalité se traduit par une mise à l'écart. La crise sanitaire que nous avons traversée n'a fait qu'accélérer les choses. Internet, les téléphones portables, les tablettes et ordinateurs sont très utiles pour assurer la gestion de nos forêts, même s'ils ne sont pas forcément tous indispensables. Le premier avantage de ces outils est l'accès à la connaissance : de nombreux sites, références, logiciels nous permettent d'obtenir des réponses aux questions que nous, sylviculteurs, pouvons nous poser : en tapant un mot clé comme chalarose du Frêne par exemple, on accède à de très nombreuses réponses, mais il est parfois difficile pour le néophyte d'identifier celles qui sont les plus satisfaisantes et synthétiques. Le second avantage de ces outils est leur rapidité, hors dysfonctionnement ou difficultés d'appropriation : on accède rapidement aux recherches et informations pour peu qu'on les ait rangées et organisées de la même façon qu'un bureau. Le troisième avantage est de pouvoir aisément partager l'information et les documents en s'affranchissant des délais du courrier postal, dont la distribution n'est pas toujours fiable. La liste des avantages n'est probablement pas complète et, si l'on aborde les inconvénients, la connaissance et le fonctionnement de ces outils constituent une difficulté majeure pour la plupart d'entre nous. Mais surtout cela peut permettre à nos enfants de s'imprimer davantage dans la gestion forestière avec des moyens qu'ils maîtrisent parfaitement. Une initiation et une pratique régulières sont nécessaires si l'on ne veut pas perdre le bénéfice de leur utilisation.



Enfin, soyons réalistes, ces outils ne remplacent pas la connaissance ni la pratique du terrain : certes, la mécanisation des opérations de sylvicultures se développe rapidement. Il faut cependant, et faudra pour longtemps encore, planter, tailler et élaguer manuellement, et les choix des éclaircies, des itinéraires forestiers seront toujours réalisés sous l'œil du propriétaire et de son gestionnaire le cas échéant. On a un peu tendance à oublier que l'arbre est un être vivant avec toute sa complexité biologique, mais aussi une certaine fantaisie !  
Bonne lecture de ce numéro

## BOIS & FORÊTS de Normandie

Directeur de la publication :  
Régis LIGONNIERE

Responsable de la rédaction :  
Romain MANI

Trimestriel gratuit édité à 7450 exemplaires par  
le CRPF Normandie

Dépôt légal : 12/2021  
N°ISSN : 2490-6816

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ  
FORESTIÈRE DE NORMANDIE  
Cap Madrillet - Bât. B

125 avenue Edmund Halley - CS 80004  
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY  
Tél. : 02 35 12 25 80

Courriel à : normandie@cnpf.fr  
Site internet : www.normandie.cnpf.fr

Crédits photos : Sylvain Gaudin © CNPF

**Amaury LATHAM**  
Président du CRPF de Normandie



*Avec la participation financière de la Région Normandie  
et du Fonds européen agricole pour le développement rural.*

# Départs et arrivées...

## Une nouvelle arrivée au CRPF Normandie

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, l'équipe du CRPF Normandie s'est renforcée avec l'arrivée de Pauline MARTIN en tant qu'Ingénieure Documents de Gestion Durable – Environnement. Pauline, qui occupait un poste similaire au CRPF Haut-de-France, assurait déjà l'intérim de cette fonction en Normandie depuis le mois d'avril et le départ de Nicolas LORIQUE, qu'elle remplace désormais à temps plein. Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle région.

## Une nouvelle Présidente au CNPF

Anne-Marie Bareau succède à Antoine d'Amécourt à la présidence du Centre National de la Propriété Forestière. Elle a été élue le 13 octobre 2021 par le conseil d'administration du CNPF, devenant la première femme à occuper cette fonction. Propriétaire forestière en Auvergne et dans le Limousin, elle est engagée au sein du CNPF depuis 10 ans. Femme de terrain, elle va s'attacher à conforter le positionnement du CNPF au service des propriétaires forestiers privés et à



poursuivre sa modernisation, dans un contexte où les enjeux forestiers sont croissants : besoins de la filière, nécessaire adaptation des forêts aux dérèglements climatiques et attentes sociétales multiples (production de bois, environnement, risques).

## Aides à l'investissement forestier : dates des appels à projets 2022 « Desserte » et « Reboisement »

Pour l'année de transition 2022, les dispositifs « Soutien à l'amélioration de la desserte forestière » et « Renouvellement des peuplements pauvres ou à faible valeur économique » sont reconduits suivant les mêmes modalités que précédemment. Ils pourront être sollicités au cours de 3 appels à projets successifs :

- Appel à projets n°1 2022 du 2 novembre 2021 au 28 février 2022,
- Appel à projets n°2 2022 du 1er mars 2022 au 31 Mai 2022,
- Appel à projets n°3 2022 du 1er Juin 2022 au 15 Septembre 2022

Le descriptif des appels à projet, les formulaires de demande et des notices explicatives sont en ligne sur le site internet de la Région. En complément de votre gestionnaire, les DDT(m) de chaque département sont vos interlocutrices privilégiées et sont à votre disposition pour toute demande d'information.



## In memoriam M. de VENEVELLES

Nous avons appris avec tristesse la disparition, mi-novembre, d'Henri de Venevelles à l'âge de 79 ans. Propriétaire d'une belle forêt dans la vallée de l'Eure, il aimait s'en occuper personnellement et l'entretenir avec l'aide de ses enfants et de sa femme. Grand forestier normand, il avait occupé diverses fonctions importantes au sein de la filière : Il fut notamment président du CRPF de Normandie de 2002 à 2007 puis administrateur jusqu'en 2016. Il fut également membre actif du Syndicat des forestiers Privés de l'Eure, Fransylva 27 dont il fut administrateur et vice-président. Dans le cadre de sa présidence de PEFC France, de 2004 à 2010, il œuvra ainsi pour la gestion durable des forêts et agit dans le souci de transmettre un bois valorisé sur les plans environnementaux, économiques et sociaux. Il avait également d'autres fonctions électives dans sa commune de Chambray dont il fut le maire. Toujours écoutés avec attention, ses jugements et analyses étaient attendus avec impatience en raison de leur sagesse et de leur qualité. Nous transmettons à sa famille toutes nos pensées attristées et nos sincères condoléances.

# L'informatique et les outils numériques



*L'informatique et les outils numériques occupent une place croissante dans notre quotidien et la forêt est concernée. Les jeunes générations, nées dans cet environnement en évolution permanente n'ont pas de soucis pour s'adapter et suivre ce tourbillon technologique. Pour les générations plus âgées, c'est parfois un peu plus compliqué mais certains s'en accommodent mieux que d'autres, surtout si leur carrière professionnelle les a obligés à utiliser de tels outils. L'objectif de ce dossier est de passer en revue les principaux outils que le propriétaire peut utiliser. La liste n'est pas exhaustive.*

## Quels supports

Les outils que nous vous présentons peuvent être utilisés sur différents supports : ordinateur, tablette et / ou téléphone portable. Il faut généralement avoir des appareils compatibles avec ces technologies, ce qui suppose des matériels pas trop anciens ni obsolètes et dont les mises à jour sont réalisées régulièrement.

La liste présentée ci-dessous n'est pas exhaustive mais permet cependant de vous présenter les ressources qui peuvent vous être le plus utile. Attention cependant : ces moyens et ressources ne remplacent pas les indispensables diagnostics de terrain et la maîtrise, même experte, de ces outils constitue surtout une aide précieuse.

## Logiciel sur l'ordinateur ou sur le web ?

Acquérir un logiciel et l'installer sur son ordinateur permet de travailler en toute indépendance même sans connexion internet. L'inconvénient est de devoir réaliser des mises à jour régulières pour profiter des perfectionnements de ces outils et ces mises à jour requièrent une connexion internet. Les données sont stockées sur l'ordinateur et donc à la merci d'une défaillance de celui-ci. Il est donc recommandé de les stocker soit sur une clé USB, soit sur un disque dur externe, ou mieux, sur un système de stockage indépendant appelé « Cloud », ce dernier

est payant mensuellement et proportionnellement à la capacité de stockage nécessaire souscrite. Ces logiciels sur CD sont abandonnés au profit de ceux accessibles sur internet car ils ne présentent pas ces inconvénients : les données sont stockées chez le fournisseur du logiciel. Il faut s'y connecter avec un identifiant et un mot de passe moyennant une cotisation mensuelle.

## Outils pour mesurer :

Moti : <http://moti.ch/>

Coût : gratuit

**Possibilités :** mesures de la hauteur des arbres, de la surface terrière, évaluation de volumes, du nombre de tiges / ha et l'accroissement. On peut également simuler l'évolution en croissance du peuplement concerné.

**Utilisation :** tout est bien détaillé pour prendre en main l'outil, notamment un article de Forêt Entreprise sur le site, avec des schémas qui détaillent le mode de fonctionnement. Il faut environ 1 à 2 heures pour se familiariser avec l'outil et adopter les bons gestes. Utilisable aussi bien sur Android que sur iPhone. Le plus : une fonction GPS intégrée au smartphone permet de sauvegarder les relevés et de les positionner ensuite sur une carte.

## Outils cartographiques

### Géoportail :

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

C'est l'outil cartographique de base mis au point par l'IGN, utilisable aussi bien sur téléphone que sur ordinateur ou tablette. On accède à de très nombreuses cartes, la plus ancienne étant la carte de Cassini, le cadastre également, des photos aériennes récentes et anciennes. Il concurrence Google map et offre le plus souvent une meilleure précision que ce dernier.



# Lancement de la plateforme Vigilance Bois



Alors que le grand public plébiscite le bois, matériau durable par excellence, il est devenu de plus en plus polémique de couper des arbres et cet acte, pourtant banal et utile dans nos forêts, donne parfois lieu, sur le terrain, à des incivilités, voire à des agressions signalées par plusieurs entreprises. Dans la presse et sur les réseaux sociaux, les discours sur les coupes manquent parfois d'équilibre, voire de véracité, dénotant un manque d'informations sur le sujet.

La filière n'a pas réussi, jusqu'à présent, à montrer que la forêt française est, dans sa grande majorité, gérée durablement, que

le volume prélevé ne représente que la moitié de l'accroissement, qu'il est parfois nécessaire de couper des arbres trop âgés ou malades, que le paysage, enfin, n'est pas éternel et qu'il est soumis, en ville comme en campagne, au passage du temps, aux aléas de la nature, bref : au changement.

**C'est à partir de ce constat que FIBOIS Normandie, sollicité par ses adhérents, a mis en place la plateforme VIGILANCE BOIS. Que vous soyez propriétaire forestier, gestionnaire, ETF, exploitant ou scieur, si vous avez été victime d'incivilité, de menace, d'agression**

**verbale ou physique sur un chantier forestier ou sur le site de votre entreprise (blocage d'engins, tags, etc.) : signalez-le sur VIGILANCE BOIS.**

Les informations recueillies seront conservées et cartographiées. Elles permettront d'identifier précisément les massifs et les types de chantiers les plus exposés à ces dérives et contribueront à l'établissement d'une stratégie de communication de la filière sur ces enjeux. Rendez-vous sur le site de FIBOIS Normandie : <https://www.fibois-normandie.fr/foret/vigilance-bois/>

## Prolongation du CBPS

Alors que son existence à un temps été menacée, le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles est finalement prolongé, grâce à la mobilisation des propriétaires et de toute la filière. Une condition toutefois : depuis le 25 août 2021, seuls les documents assortis d'un programme de coupes et travaux (CBPS « plus ») peuvent désormais être approuvés.

**En ce qui concerne les documents signés antérieurement, plusieurs cas de figure se présentent :**

→ **Votre propriété dispose d'un CBPS « plus » :** ce document reste valide et votre forêt présente une garantie de gestion durable jusqu'à sa date d'expiration sans aucune formalité.

→ **Votre propriété dispose d'un CBPS « simple » (sans programme de coupes et travaux) signé avant le 21/08/2013 :**

elle continue à présenter une garantie de gestion durable jusqu'à la date anniversaire des 10 ans. A échéance, vous devrez souscrire à un CBPS « plus », c'est-à-dire assorti d'un programme de coupes et travaux.

→ **Votre propriété dispose d'un CBPS « simple » signé après le 21/08/2013 :** elle continue à présenter une garantie de gestion durable jusqu'au 21/08/2023. Pour maintenir cette garantie au-delà de cette date, et jusqu'à la date anniversaire des 10 ans, il vous faut préalablement soumettre à l'approbation du CNPF un programme de coupes et travaux.

Si vous êtes dans le troisième cas de figure, un courrier vous a été envoyé par le CRPF Normandie. N'hésitez pas à contacter notre équipe pour toute question.



# Les fiches essences du CNPF

La gestion des peuplements forestiers n'est pas toujours facile et de nombreuses possibilités s'offrent aux propriétaires selon le ou les types de peuplements rencontrés dans leurs différentes parcelles. C'est pour guider ces propriétaires que le CNPF a rédigé et mis en ligne les fiches itinéraires par essence. 96 fiches ont ainsi été rédigées et constituent le travail synthétique de plus de 80 collaborateurs du CNPF.

Elles s'appliquent à des peuplements où l'essence dominante est présente à plus de 70 % du nombre de tiges et en adéquation avec la station (triptyque, sol, climat, pente) sans dépérissements visibles. Ce dernier point est évidemment essentiel dans un contexte de changement climatique : il faut donc s'assurer de la capacité des essences à réaliser leur cycle complet de croissance là où elles se trouvent en procédant à des analyses pédologiques. 20 essences ou groupes

d'essences sont concernées par ces itinéraires, 10 feuillues et 10 résineuses. Pour notre région, les principales sont les chênes sessile, pédonculé, pubescent, rouge d'Amérique, le Hêtre, le Châtaignier, les noyers, le Robinier, les peupliers et les feuillus précieux (érables, merisier, alisiers, Poirier, Pommier, Cormier...). Pour le Frêne, c'est le guide Chalfrax qui est la source de documentation. Pour les résineux, ce sont surtout le Douglas, les pins noirs et laricio, les mélèzes, le Cèdre de l'Atlas et les épicéas commun et de Sitka qui peuvent éventuellement nous concerner, certains à titre expérimental ou marginal.

## 3 niveaux de lecture sont envisageables :

**1** Un niveau de lecture accessible à tous, avec des représentations schématiques simplifiées ;



Sylvain Graudin © CNPF

**2** Un niveau de lecture pour les propriétaires disposant de connaissances minimales en sylviculture ;

**3** Le dernier niveau concerne des propriétaires forestiers plus chevronnés coutumiers des aspects très techniques de la sylviculture.

Enfin, des points de vigilances et des recommandations sont données dans différents domaines : économiques, biodiversité, techniques, risques naturels et problèmes sanitaires sans oublier les changements climatiques.

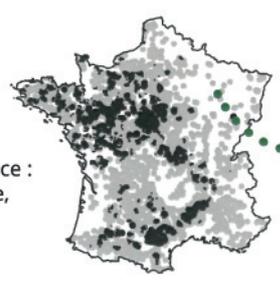
### Carte de zone de validité de la fiche

Appuyée sur le découpage des grandes régions naturelles de l'IGN (GRECO), cette carte présente en vert les régions où peut s'appliquer l'itinéraire décrit dans la fiche.



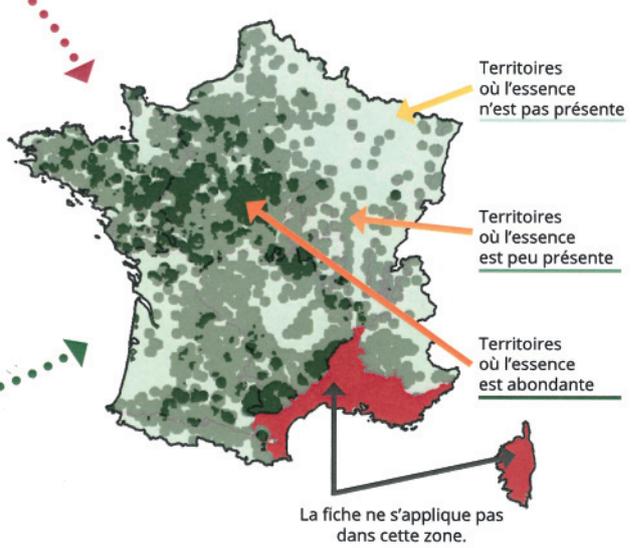
### Carte de présence de l'essence sur le terrain.

Cette carte issue de la Flore forestière française, présente le territoire occupé par l'essence :  
 - en noir, présence importante,  
 - en gris, présence plus sporadique.



### Carte figurant sur les fiches

La carte figurant sur les fiches est une combinaison des deux cartes précédentes permettant de visualiser dans la zone de validité de la fiche les territoires où l'essence est actuellement présente.



Chaque essence est désignée par son nom français et scientifique et les itinéraires font référence à une zone géographique donnée.

Niveau de lecture intuitif, par schéma

Niveau de lecture pour les propriétaires ayant des connaissances de base

Niveau de lecture nécessitant des connaissances plus approfondies

Des schémas explicatifs facilitent la compréhension des itinéraires recommandés, des icônes apportent des prescriptions de gestion pour favoriser la biodiversité, ou des mises en garde destinées à préserver la capacité de production de bois de qualité. Les différents itinéraires synthétisent les principales situations rencontrées.

Niveau de lecture intuitif, par schéma

Niveau de lecture nécessitant des connaissances plus approfondies

Pour le Châtaignier par exemple, il est proposé de faire évoluer le taillis vers une gestion en taillis, en futaie régulière ou irrégulière ; un itinéraire recommande le passage d'une futaie régulière vers une futaie irrégulière et le cas du renouvellement et du boisement sont également abordés. Les cas du maintien des peuplements en futaie régulière ou irrégulière sont également traités.

On le voit, pour chaque essence, de multiples possibilités sont envisageables et permettent au propriétaire ou à son gestionnaire de choisir celle qui lui paraît la plus adaptée à ses choix de gestion et à ses desideratas.

La lecture et la compréhension de chacun des itinéraires est relativement simple à comprendre et maîtriser, il faut juste avoir une connaissance de la surface terrière et la mesurer rapidement et régulièrement pour faire évoluer le peuplement vers l'objectif souhaité.

**Recto de la fiche**

Itinéraires techniques de *Quercus petraea*, *robur* et *pubescens* France entière

**Chênes sessile, pédonculé et pubescent en futaie régulière** CNPF Description

	Installation	Éducation	Amélioration	Récolte
<b>Objectifs</b>	Période pendant laquelle il faut favoriser un nombre suffisant de semis ou de plants d'essences objectif.	Obtenir au moins 500 chênes par hectare bien répartis, dans un environnement favorable à leur différenciation et à l'acquisition de la qualité pour une production de bois d'œuvre (houppiers dégagés de la concurrence, mais gainage des troncs).	Maintenir une croissance soutenue des arbres dominants les mieux conformés et adaptés au milieu tout en améliorant la qualité sanitaire du peuplement.	La récolte du peuplement et son renouvellement peuvent commencer dès que la majorité des arbres des essences objectif a atteint son diamètre d'exploitabilité.
<b>Valeurs</b>	Hauteur totale inférieure à 6 m. Densité supérieure à 1 200 t/ha.	10-15 ans Hauteur totale comprise entre 6 et 15 m. Densité supérieure à 900 t/ha.	30-60 ans Diamètre compris entre 15 et 60 cm. Densité supérieure à 150 t/ha.	100-150 ans Diamètre recommandé : supérieur à 60 cm. Densité supérieure à 50 t/ha.
<b>Enjeux</b>	Le diagnostic de la station est primordial pour connaître (et/ou favoriser) les autres essences à favoriser. Conservé une végétation concurrente maîtrisée pour procurer un accompagnement favorable à l'équilibre de la forêt.	La première intervention parmi les arbres des essences objectif a lieu lorsque la concurrence est trop forte (selon la densité et la station). Privilégier à ce stade les arbres les plus vigoureux, en évitant les défauts récurrents (fourches avérées, nombreux gourmands...).	Maintenir si possible un mélange d'essences adaptées à la station pour prévenir d'éventuels problèmes sanitaires et diversifier le peuplement. Préserver les vieilles réserves, arbres témoins, à cavités et feuillus secondaires pour leur bois de qualité et la biodiversité.	L'impact du grand gibier doit être pris en compte avant le renouvellement pour mettre en place des solutions adaptées.

Itinéraires techniques de *Quercus petraea*, *robur* et *pubescens*

**Chênes sessile, pédonculé et pubescent en futaie régulière** CNPF Recommandations de gestion

	Installation	Éducation	Amélioration	Récolte
<b>Gestion recommandée</b>	→ Créer et entretenir des cloisonnements sylvicoles de 2 à 4 m de large, espacés de 3 à 6 m maximum (ou au moins un interligne sur deux en plantation). → Régarnir les vides supérieurs à 10 ans à 2 ans après le renouvellement. → Effectuer des dégagements réguliers pour maintenir les plants ou semis des essences objectifs au dessus de la végétation concurrente.	→ Effectuer des dépressages en plein ou des débourrages d'arbres désignés (50 à 100 t/ha). → Intervention à renouveler tous les 5 à 10 ans (selon le dynamisme des interventions et la station).	→ La première éclaircie a lieu entre 12 et 18 m de hauteur (selon station et densité). → Elle vise à travailler au profit d'arbres désignés (50 à 100 t/ha), ou en plein. → Éclaircir par le haut.	→ Une fois le diamètre d'exploitabilité défini atteint, organiser la récolte du peuplement dans un délai raisonnable et son renouvellement. → Assurer le renouvellement (voir fiche I12_CB) par : → régénération naturelle par la méthode des coupes progressives (ensemencement, secondaires, définitive) et enrichissement par plants si nécessaire. → plantation après coupe rase (possibilité de maintien de quelques arbres procurant un abri aux plants face aux extrêmes climatiques).
<b>Valeurs</b>	Dégagement tous les 2 à 3 ans. Dépressages éventuels en plein en cas de forte densité. Densité supérieure à 1 200 t/ha.	10-15 ans Premier dépressage à partir de 6 m de hauteur. Densité supérieure à 500 t/ha.	30-60 ans Rotation des éclaircies entre 8 à 12 ans. 1 <sup>re</sup> éclaircie = 30 à 35% des tiges. Les suivantes au maximum 25% des tiges. Densité supérieure à 150 t/ha.	100-150 Coupe d'ensemencement prélevant de 30 à 50% des tiges (y compris le sous-étage si présents) coupes secondaires (1 à 3) : 30 à 50% des tiges. Délai recommandé entre coupe d'ensemencement et définitive de 10 ans maximum. Densité supérieure à 50 t/ha.
<b>Attentions particulières</b>	Lors des dégagements, importance du dosage du mélange parmi les essences objectif : favoriser celles adaptées à la station.	Réaliser 1 ou 2 passages en élagage jusqu'à 6 m de haut en cas de mauvais élagage naturel (absence de sous-étage sur les arbres désignés).	Maintenir le sous-étage lors des opérations d'éclaircie. Mettre en place, et faire respecter des cloisonnements d'exploitation (distance optimale tous les 18 m d'axe en axe), en conservant les mêmes à chaque intervention.	Prêter une attention aux isoliers de la parcelle pour rompre l'aspect coupe rase des parcelles.

**Verso de la fiche**

**Rappel méthodologique :**

Identifier vos peuplements qui comportent au moins 70 % d'une essence dominante ;

- 1 • Vérifier que l'essence pourra produire du bois d'œuvre de qualité sur les différentes stations où elle s'étend ;
- 2 • Tenir compte des évolutions, notamment climatiques susceptibles d'affecter vos peuplements ;

3 • Choisir l'itinéraire technique qui semble le plus adapté à votre propriété, à vos attentes et souhaits en matière de gestion forestière.

Tenter de réduire les cycles de production en réalisant des interventions régulières et modérées

